

INSTALLATION ET TRANSMISSION



DES CHEFS D'ENTREPRISE FORMÉS, PROFESSIONNELS ET ACCOMPAGNÉS POUR DES AGRICULTURES RENOUVELÉES



PROFESSIONNALISATION ET SIMPLIFICATION,

MOTEUR DU RAPPORT D'ORIENTATION 2020

Le renouvellement des générations en agriculture est, depuis sa création, la principale préoccupation de Jeunes Agriculteurs. Instigateur et artisan du dispositif à l'installation en agriculture, l'humain a toujours été au cœur de nos considérations.

Nos propositions se basent sur un état des lieux préliminaire de l'installation d'aujourd'hui en dressant le contexte démographique, politique, de la formation initiale, réglementaire et socio-économique.

Nous avons fait le choix de travailler sur l'ensemble de la carrière d'un agriculteur, de sa formation initiale à la transmission de son entreprise, pour les générations actuelles et à venir. Nous avons cherché à comprendre les différentes générations : leur vécu, leurs aspirations, leurs modes de fonctionnement...

Professionnalisation et simplification nous sont rapidement apparues comme deux leviers prioritaires, véritables fils rouges du rapport d'orientation 2020 :

- Professionnalisation : le métier évolue et est plus exigeant qu'auparavant. Aujourd'hui, pour être agriculteur, il faut être un véritable entrepreneur ;
- Simplification : les porteurs de projet sont habitués à des procédures fluides. Le dispositif ne doit plus être ressenti comme un simple outil administratif.



Le réseau Jeunes Agriculteurs a fait émerger 23 propositions

pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture avec, comme axes de réflexion, notre modèle agricole, la formation initiale, l'installation et la transmission.

QUELQUES PROPOSITIONS ESSENTIELLES

Faire évoluer notre concept d'agriculture de « type familial » vers le concept unique « d'agricultures durables »

Jeunes Agriculteurs souhaite faire évoluer son concept d'agriculture de « **type familial** » en le faisant converger avec son engagement pour des agricultures durables. Les terminologies viabilité, vivabilité et transmissibilité sont également renouvelées pour en simplifier la lisibilité. Il est proposé le concept unique « **d'agricultures durables** », définies par :

Un pilier social : ces agricultures permettent au chef d'entreprise de satisfaire d'une part, ses besoins humains pour contribuer à son bien-être et celui de son foyer et assurer la pérennité de son exploitation en vue de sa transmission future et d'autre part répondre à certaines attentes de la société et de son territoire ;

Un pilier économique : ces agricultures permettent au chef d'entreprise de vivre de son métier et sont la base de la vie des territoires ;

Un pilier environnemental : ces agricultures permettent au chef d'entreprise de préserver et valoriser les écosystèmes qui seront les supports des agricultures des futures générations.

Ce sont ces agricultures durables qui assureront le Renouvellement des Générations en Agriculture.

Définir les nouvelles orientations de l'agriculture française

Pour Jeunes Agriculteurs, le modèle agricole français doit se composer d'agricultures plurielles, animées par des femmes et des hommes professionnels, qualifiés et formés. Ces agricultures sont socialement, économiquement et environnementalement durables, créatrices de valeur pour les chefs d'entreprise et leur territoire, tout en assurant la sécurité alimentaire de l'ensemble des concitoyens et en répondant à la demande mondiale.

Ces agricultures peuvent avoir des vocations diverses en privilégiant la production agricole et la valorisation de celle-ci, et en complément, comprendre des activités agri-touristiques, des services environnementaux rendus, de la production d'énergies renouvelables non concurrentielles avec la production alimentaire ou des projets pédagogiques et sociaux.

Toutes ces vocations doivent prendre en compte la réponse aux attentes sociétales.

Professionnaliser les futurs chefs d'entreprise agricole

Aujourd'hui, le métier d'agriculteur peut être exercé de manière professionnelle ou non.

Jeunes Agriculteurs pense que l'agriculteur est, dès son projet d'installation, un entrepreneur. C'est une personne qui considère le risque, assurable, qu'elle prend au regard



de l'incertitude, non assurable, dont le profit en est la contrepartie.

Aujourd'hui, il n'y a aucune contrainte pour pouvoir exercer le métier d'agriculteur. Il est un des seuls métiers pour lequel aucun diplôme n'est nécessaire pour s'installer. Or le métier de chef d'entreprise agricole est un métier complexe, qui doit être réservé à des professionnels qualifiés et formés.

Jeunes Agriculteurs exige que le métier de chef d'entreprise agricole soit accessible avec un diplôme minimum de niveau 4 agricole.

Faciliter les Validations des Acquis de l'Expérience (VAE)

Jeunes Agriculteurs ambitionne de faire de la VAE un outil fort de reconnaissance par le diplôme de compétences acquises tout au long de la vie. Ce mécanisme permet aux personnes n'ayant pas un attrait pour la formation initiale par la voie scolaire de bénéficier de la reconnaissance de son expérience.

Pour ce faire, Jeunes Agriculteurs demande une simplification administrative de la VAE en permettant aux conseillers de la structure d'accueil de juger de la recevabilité ou non du dossier, ce qui limitera le ressenti de lourdeur administrative de la VAE et qui réduira le temps de réalisation du dossier à proprement parler.

Enrichir le PAI de missions formation et transmission : le PAFIT

Le dispositif d'accompagnement humain doit être simplifié et consolidé. Jeunes Agriculteurs demande que les PAI deviennent des Points Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT). Le PAFIT doit être la porte d'entrée unique de l'ensemble des dispositifs installation et transmission. L'accompagnement se fera désormais tout au long de la vie professionnelle de l'agriculteur auprès d'un conseiller référent, de sa préparation à l'installation jusqu'à sa transmission. Cet accompagnement simplifié et ouvert à tous, met les aspirations du porteur de projet en son cœur.

Transformer la Dotation Jeune Agriculteur

Pour Jeunes Agriculteurs, cette dotation doit être simplifiée pour gagner en lisibilité. Elle doit accompagner financièrement les jeunes agriculteurs dans le cadre de leur projet d'installation (création/reprise). Jeunes Agriculteurs propose de faire évoluer la Dotation Jeune Agriculteur vers le Soutien au Projet du Jeune Agriculteur (SPJA).

Le SPJA est un accompagnement financier national uniforme pour l'agriculteur désireux de se former et de se professionnaliser – avec la volonté de rendre durable son activité. C'est un socle commun, basé sur le porteur de projet, avec des modulations régionales en fonction des territoires (zone de montagnes, zones défavorisées et zone de plaines) et que la région elle seule peut appréhender au mieux.

Pour atteindre cet objectif, Jeunes Agriculteurs propose des contrôles simplifiés : être agriculteur durant quatre ans au minimum.



PERSPECTIVES

Outil structurant de la politique agricole française et européenne, l'accompagnement humain et financier à l'installation se doit d'évoluer pour rester au plus près des porteurs de projet, en constante évolution et s'éloignant de plus en plus du modèle traditionnel familial jusqu'ici prédominant. Cette politique se doit d'être renforcée et doublée par une véritable politique nationale d'accompagnement à la transmission ainsi qu'un accompagnement simple tout au long de la carrière. L'activité agricole étant de plus en plus diversifiée, le renforcement de la professionnalisation des chefs d'entreprise agricole est primordial.

Ces quelques propositions vous donnent la tonalité dans laquelle s'inscrit le rapport d'orientation Jeunes Agriculteurs 2020 – « **Installation et transmission : Des chefs d'entreprise formés, professionnels et accompagnés pour des agricultures renouvelées** ». Retrouvez l'intégralité des propositions sur notre site internet dans la rubrique publications (<https://www.jeunes-agriculteurs.fr/publications/rapports-d-orientation/>).

Les rapporteurs : qui sont-ils ?



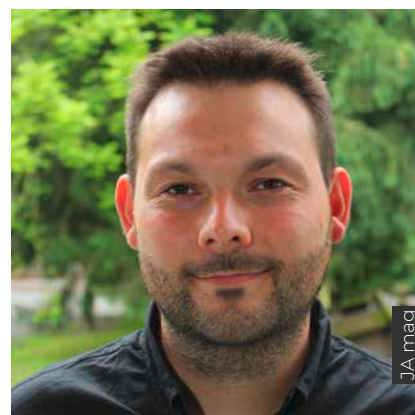
GUILLAUME GAUTHIER

Administrateur national, céréalier et éleveur, Guillaume est producteur de céréales (blé, colza, orge, maïs, pois, soja) et élève 470 vaches charolaises sur son exploitation en Saône-et-Loire.



FRANÇOIS-ETIENNE MERCIER

Administrateur national, François-Etienne est céréalier en grandes cultures. Il est producteur de colza, blé, orge et tournesol sur 135 hectares en Meurthe-et-Moselle, où il est également membre d'une entreprise de travaux agricoles.



JOSÉ JAGLIN

Membre du bureau national, José élève 100 vaches de race pie rouge dont le lait est vendu à une laiterie privée et cultive plus de 130 hectares. La majeure partie de ses cultures est dédiée à l'alimentation de ses bêtes (maïs, lupin, betterave, trèfle, pâtures), le reste est consacré aux céréales pour multiplication.